



Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES

ARRÊTÉ N° 2023/14

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Art. L2212.1 et 2,

Vu le Code des Communes (partie réglementaire),

Vu le Code de la Route,

Considérant la demande en date du 06 janvier 2023 de la Société NGE INFRANET, sise 331 avenue du Dr Julien LEFEBVRE à – 06270 – VILLENEUVE LOUBET représentée par Monsieur VILLEMMAIN Hervé,

ARRÊTE

Article 1 :

L'entreprise SJW TP effectuera des travaux de pose d'arceaux de sécurité d'angle avec bandes réfléchissantes route de Gonfaron / RD97 pour le compte de la société NGE INFRANET, entre le lundi 16 janvier et le vendredi 20 janvier 2023 inclus.

Article 2 :

Au droit des zones d'intervention, la société NGE INFRANET et ses sous-traitants seront autorisés à stationner sur le domaine public.

Au vu de l'empiétement des travaux sur la chaussée, la circulation pourra être alternée manuellement.

Article 3 :

Le balisage et la signalétique éventuels seront mis en place, maintenus et retirés par la Société NGE INFRANET et/ou ses partenaires qui seront et demeureront seuls responsables de tout incident ou accident qui pourrait survenir du fait de ces travaux.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Capitaine commandant la communauté de brigades du Luc-en-Provence, Monsieur le responsable des Services Techniques communaux, Messieurs les agents de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PIGNANS, le 06 janvier 2023.

Le Maire,
Fernand BRUN

